



OFFRE D'EMPLOI

Journalier saisonnier au Service des Travaux publics

Val-Morin est une municipalité des Laurentides, campée entre montagnes et lacs qui offre, en toutes saisons, des attraits naturels et culturels reconnus et appréciés des citoyens comme des villégiateurs. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment la station de ski Belle-Neige, le Parc régional Val-David-Val-Morin, le Centre de yoga Sivananda, le Théâtre du Marais de Val-Morin, la plage du lac Raymond, le parc linéaire le P'tit Train du Nord et le Club de golf Val-Morin.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité du contremaître du service des Travaux publics, le titulaire effectuera divers travaux avec une équipe de travail multidisciplinaire sur le réseau routier de la Municipalité, sur les bâtiments municipaux, les parcs et aires publiques. Il est appelé à aider les corps de métier spécialisés dans l'accomplissement de leurs tâches. Il voit également à effectuer des travaux d'entretien général, de transport et manutention d'objets et marchandises, de réparation, de tonte de gazon, d'entretien et de nettoyage.

QUALIFICATIONS

- Diplôme d'études secondaires (secondaire V complété)
- Détenir un permis de conduire ayant la classe 5 valide

SALAIRE, CONDITIONS ET AVANTAGES

Salaire de 24.99\$/ hre, conditions de travail et avantages selon la convention collective en vigueur. Horaire régulier de jour de 40 heures/semaine sur 4 jours et demi, pour une période de 20 semaines.

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité en transmettant leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation, au plus tard le 15 avril 2024 à 16 h, à l'attention de :

Mélanie Lapierre
Directrice du Service des travaux publics

par courriel

directeurtp@val-morin.ca

OU

par la poste

Municipalité de Val-Morin
6120 Rue Morin
Val-Morin (Québec) J0T 2R0.

Aux seules fins d'alléger le texte, l'usage du masculin a été privilégié. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.